

# Communication COVID-19



**DESTINATAIRES : Tous les médecins et toutes les personnes œuvrant dans l'établissement**

**DATE : Le 21 octobre 2020**

**OBJET : Prélèvement préventif COVID-19 préadmission et préintervention à l'Institut de cardiologie et de pneumologie de Québec (IUCPQ)**

---

Dans la situation de contamination communautaire active, le nombre d'usagers asymptomatiques et l'augmentation des cas de COVID-19, la Direction des services professionnels de l'IUCPQ a statué qu'une attention particulière doit être mise en place afin de préserver un accès sécuritaire à leurs plateaux techniques (bloc opératoire, hémodynamie, électrophysiologie, endoscopie). Pour ce faire, ils ont implanté une procédure d'accès stipulant que tout usager se présentant pour une intervention à l'un de leurs plateaux doit avoir à son dossier un résultat de test COVID-19 valide. Il ne doit pas dater de plus de 48 heures.

À cet effet, nous vous demandons :

- Du lundi au vendredi, de dépister l'usager au moment où vous envoyez la requête à l'IUCPQ;
- La fin de semaine et les jours fériés, d'envoyer la requête à l'IUCPQ et d'attendre le premier jour ouvrable pour dépister.

Le code de priorisation à utiliser sur la requête de dépistage est M8, soit : *Les usagers sans symptômes compatibles de la COVID-19 admis ou qui seront admis dans les 48 prochaines heures dans les unités de soins aigus, notamment en chirurgie, en médecine (incluant la gériatrie), en pédiatrie, en psychiatrie ou en obstétrique.* Le résultat doit être transmis à l'IUCPQ au même moment que les autres résultats d'examen diagnostiques et de laboratoires lors de l'appel effectué la veille. Si le test s'avère positif, contactez immédiatement l'IUCPQ pour les aviser et reporter l'intervention.

Pour les situations de transferts urgents ou si la situation exige un transfert immédiat, nous vous demandons d'aviser le médecin qui recevra l'usager afin de prendre les dispositions requises.

« Signature autorisée »

D<sup>re</sup> Monique St-Pierre

Directrice des services professionnels

Contenu et diffusion approuvés par : Marco Bélanger